

## LE PROJET

**La Mairie du 18<sup>ème</sup> souhaite que des animations culturelles, sportives et de loisirs prennent place, au plus près des habitant·e·s, dans chaque quartier de l'arrondissement à partir du 25 juin et jusqu'au 02 septembre 2021.**

Accessible à tou·te·s gratuitement, dans les parcs et jardins, sur les places, près des terrasses de café, dans certaines cours d'école ou encore dans des EHPAD, les propositions devront répondre à des formes légères et respectueuses des mesures sanitaires.

Les porteurs·euses de projets sont invité·e·s dans leur dossier de candidature à proposer des lieu(x) et date(s) souhaité(s) d'intervention(s).

[https://arc2.novagouv.fr/form\\_dev/1f324bef5ece51785edabf48b271e91d/#/formulaire/](https://arc2.novagouv.fr/form_dev/1f324bef5ece51785edabf48b271e91d/#/formulaire/)

Les propositions de lieu(x) et date(s) pourront être amenées à être adaptées avec la Mairie du 18<sup>ème</sup> en fonction de l'ensemble des projets retenus. Des projets en collaboration avec les partenaires locaux (centres d'animations, lieux culturels, etc.) peuvent être proposés. Il appartiendra aux porteurs·euses de projets de prendre contact avec ces partenaires en amont du dépôt du projet.

## LE SOMMAIRE

[La candidature](#)

[Les critères de sélection des projets](#)

[Le financement](#)

[Le dossier à constituer](#)

[Le calendrier](#)

[Les questions et les renseignements](#)

[Les lieux proposés](#)

[Les activités culturelles](#)

[Les activités sportives](#)

[Les ateliers éco-responsables](#)

## LA CANDIDATURE

### LES CRITÈRES DE SÉLECTION DES PROJETS

1. Les activités proposées doivent respecter les contraintes sanitaires en vigueur.

Les lieux d'accueil des animations proposées sont obligatoires en extérieur (hors ateliers écoresponsables) et correspondent de préférence aux sites souhaités par la Mairie du 18ème. Liste (ici) lien

- La promenade urbaine Barbès - Chapelle
- Le square Raymond Queneau
- Le square Burq

- Le square du 122 rue des poissonniers
- Le jardin d'Eole
- Le parc Chapelle Charbon
- Le kiosque citoyen Belliard
- Le square Charles Hermite
- Le mail Binet

2. Les activités proposées devront favoriser le lien social et intergénérationnel.

3. Une attention particulière sera accordée aux projets défendant des thématiques en lien avec le développement durable, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations ou orientés vers des publics spécifiques (petite enfance, jeunesse, seniors, familles).

## **LE FINANCEMENT**

Toutes les activités seront proposées gratuitement aux publics.

Aucune participation financière ne pourra être demandée par les porteurs·euses de projets.

- Le financement prendra en compte la dimension du projet, sa durée et les moyens techniques et humains nécessaires à sa réalisation.
- Le budget attribué à chaque projet inclut toutes les dépenses pour leurs réalisations.
- Le porteur de projet devra préciser son budget prévisionnel

## **LE DOSSIER À CONSTITUER**

Il doit inclure les éléments suivants :

- une présentation du·de la porteur·euse de projet;
- une description des moyens techniques nécessaires ;
- une proposition du site souhaité et d'une ou des dates d'intervention ;
- un budget prévisionnel du projet.

## **LE CALENDRIER**

- 01 JUIN 2021 : lancement de l'appel à candidature

11 JUIN 2021 : date limite du dépôt des candidatures par mail à

[https://arc2.novagouv.fr/form\\_dev/1f324bef5ece51785edabf48b271e91d/#/formulaire/](https://arc2.novagouv.fr/form_dev/1f324bef5ece51785edabf48b271e91d/#/formulaire/)

- 19 JUIN 2021 : réponse aux candidat·e·s retenu·e·s
- 25 juin 2021 : Lancement de la programmation

## **LES QUESTIONS ET RENSEIGNEMENTS**

Vous pouvez adresser vos questions et demandes de renseignements via [mairie18@paris.fr](mailto:mairie18@paris.fr)

## **LES LIEUX**

Les lieux que la Mairie du 18<sup>ème</sup> souhaite privilégier pour ces animations sont :

### **ESPACE PUBLIC**

- Kiosque citoyen Belliard
- Le mail Binet
- La promenade urbaine Barbès - Chapelle

### **PARCS ET JARDINS**

Petite Ceinture

- Le square Raymond Queneau
- Le square Burq
- Le square du 122 rue des poissonniers
- Le jardin d'Eole
- Le parc Chapelle Charbon
- Le square Charles Hermite

## **COURS D'ÉCOLES OUVERTES**

Ecole Amiraux  
Ecole Guadeloupe  
Ecole Tchaïkowski  
Collège Aimé Césaire

## **ACTIVITÉS CULTURELLES**

Toutes les disciplines artistiques seront au rendez-vous : théâtre, marionnettes, cirque, arts de la rue, danse, musique, lecture, performance, arts plastiques, expositions en plein air... La rencontre entre les artistes, les œuvres et le public sera au cœur de la programmation culturelle.

Les musées et équipements culturels de l'arrondissement proposeront eux aussi des activités.

## **CRITÈRES SPÉCIFIQUES DE SÉLECTION**

- Bousculer les habitudes, faire place à des expériences étonnantes et inattendues. Utiliser des formes de création innovantes, hybrides. Cela peut être entre les disciplines artistiques mais aussi entre spectateur·trice et espace public.
- Privilégier des formats innovants. La programmation comprendra des déambulations, des installations, des formes fixes mais aussi des propositions participatives, évolutives, interactives.

## **LES ACTIVITÉS SPORTIVES**

En complément des activités proposées par le mouvement sportif de l'arrondissement, la Mairie du 18<sup>e</sup> souhaite que cet été soit aussi synonyme de reprise du sport pour tou·te·s. Toutes les propositions d'activités sportives et de bien-être seront étudiées.

Des projets en collaboration avec les partenaires locaux peuvent être proposés : centres Paris Anim', centres socio-culturels, espace jeunes, conseils de quartier... Il appartiendra aux porteurs·euses de projets de prendre contact avec les partenaires en amont du dépôt du projet.

la Mairie du 18<sup>e</sup> ne pourra accorder un soutien technique et matériel. La légèreté des installations nécessaires à la réalisation des projets est encouragée.

## **LES ATELIERS ÉCORESPONSABLES**

### **PARTICIPER À LA STRATÉGIE ZÉRO DÉCHET**

La Mairie du 18<sup>e</sup> souhaite mobiliser des acteurs associatifs pour mettre en avant le « zéro déchet ».

Une des activités que la Mairie souhaite mettre en œuvre sera les ateliers de ramassage des déchets. Ces ateliers zéro déchets auront pour objectif de **faire rayonner la démarche zéro**

**déchet-zéro gaspillage dans tout le 18<sup>e</sup>**, avec des ateliers ouverts à tout·es pour devenir autonome dans la démarche : fabriquer son déodorant ou sa lessive, réparer son petit électroménager pour allonger sa durée de vie, apprendre à faire son ménage sans déchet. Le·la porteur·euse de projet pourra proposer d'autres activités en lien avec la thématique « zéro déchet ».

## **BRICOLAGE-RÉEMPLOI**

La Mairie du 18ème souhaite mobiliser des acteurs associatifs pour la mise en œuvre d'ateliers de bricolage type recyclerie où les participant·e·s auront la possibilité d'apprendre à réaliser différentes réparations qui permettent à chacun·e de prolonger la durée de vie des objets et lutter ainsi contre le gaspillage et l'obsolescence programmée.